



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



CONSEIL EN ARBORICULTURE

Objectifs

Permettre à chaque arboriculteur qui le souhaite de bénéficier de conseils techniques neutres et adaptés à sa situation.
Proposer des pistes d'amélioration des pratiques.

■ Qui est concerné ?

Tous les producteurs de fruits de la région, mais également des régions limitrophes.

Tous les professionnels en lien avec l'arboriculture (coopératives, distributeurs de produits phytopharmaceutiques, firmes phytosanitaires...).

■ Prestation proposée

Cinq formules différentes sont proposées :

- **Formule 1 :** Abonnement au bulletin technique Flash'cultures « Arboriculture » par mail ou courrier et document technique annuel.
- **Formule 2 :** Abonnement au bulletin technique Flash'cultures « Arboriculture » par mail ou courrier, document technique annuel et compte-rendu du Verexal.
- **Formule 3 :** Abonnement au bulletin technique Flash'cultures « Arboriculture » par mail ou courrier, document technique annuel, compte-rendu du Verexal, contact « portable » et messagerie, communication spécifique aux adhérents à cette formule, 4 visites individuelles/an, participation à la journée technique, rapport annuel, commentaire analyse minérale feuille, fruit ou sol pour les exploitations dont le siège est en Alsace.
- **Formule 4 :** Abonnement au bulletin technique Flash'cultures « Arboriculture » par mail ou courrier, document technique annuel, compte-rendu du Verexal, contact « portable » et messagerie, communication spécifique aux adhérents à cette formule, 4 visites individuelles/an, participation à la journée technique, rapport annuel, commentaire analyse minérale feuille, fruit ou sol pour les exploitations dont le siège est hors Alsace.
- **Formule 5 :** Mêmes prestation que la formule 2, avec visites et conseils personnalisés à la demande.

Option : suivi de maturité : intervention des conseillers spécialisés en arboriculture - à la demande des producteurs - pour assurer le suivi de maturité des lots de mirabelles, quetsches d'Alsace, poires d'industries William's, poires de bouche, pommes de bouche et pommes d'industrie.

Lorsque la visite s'accompagne d'un conseil, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseil sera remis.

Votre conseiller référent

● Schiltigheim

■ Philippe JACQUES *

03 88 19 17 10

philippe.jacques@alsace.chambagri.fr

● Obernai

■ SCHNELL Marie Laure *

03 88 95 50 22

marie-laure.schnell@alsace.chambagri.fr



** Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques

* Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.





PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos



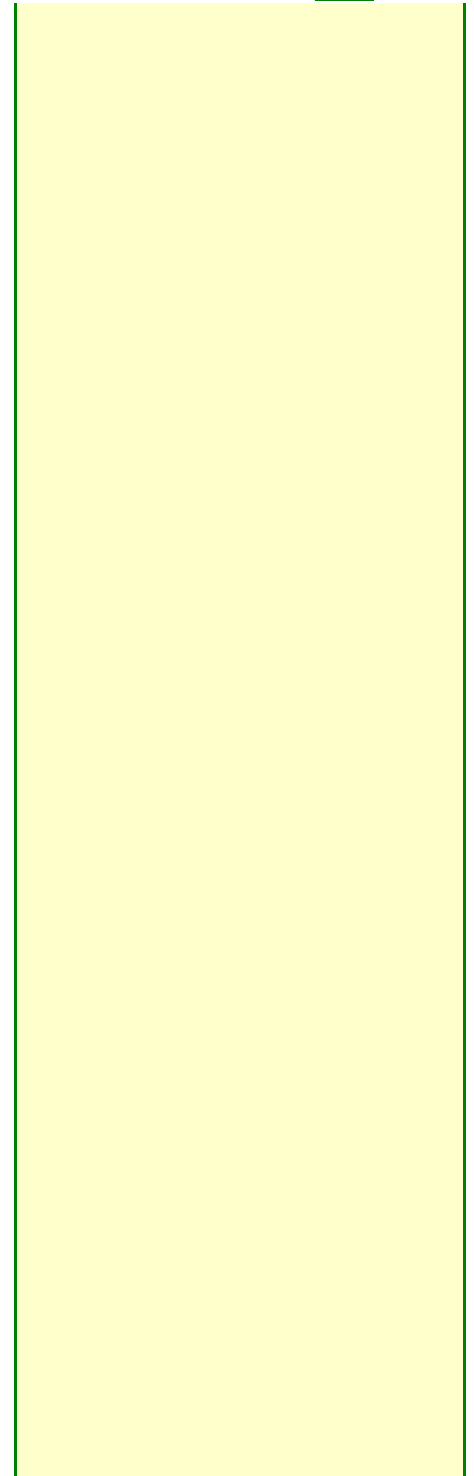
- Champs de compétences multiples.
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale.
- Appui des résultats de la Station Arboricole Régionale (Verexal) sur les références locales.

Tarifs - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz - BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

